



Conseil de sécurité

Distr. générale
22 septembre 2010
Français
Original : anglais

Lettre datée du 17 septembre 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la lettre datée du 17 juillet 2010 que m'ont adressée les signataires de l'Accord de paix global (voir annexe). En plus de l'assistance technique et du soutien logistique prescrits par le Conseil de sécurité, les deux parties ont demandé à l'ONU de mettre sur pied une mission de surveillance afin de renforcer la confiance dans les prochains référendums, conformément aux dispositions de l'Accord, qui prévoient la participation d'observateurs internationaux.

À cet égard, je tiens à informer le Conseil que j'ai décidé de créer un groupe composé de trois membres, qui sera chargé de surveiller et d'observer les référendums organisés au Sud-Soudan et dans la région d'Abyei, notamment la situation politique et les conditions de sécurité sur le terrain. Le groupe coopérera avec les parties au niveau voulu pour prendre des mesures correctives et faire, en étroite consultation avec moi-même, des déclarations publiques sur les élections.

Le groupe sera secondé dans ses tâches par des fonctionnaires chargés d'établir des rapports sur place, leurs coordonnateurs et d'autres agents de liaison se trouvant au Nord et au Sud-Soudan. Il ne relèvera pas de la Mission des Nations Unies au Soudan et me fera rapport par l'intermédiaire du Département des affaires politiques.

Je tiens à vous informer que M. Benjamin Mkapa, ancien Président de la République-Unie de Tanzanie, a été nommé à la tête du groupe. Les autres membres seront MM. Antonio Monteiro, ancien Ministre portugais des affaires étrangères, et Bhojraj Pokharel, ancien Président de la Commission électorale népalaise.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Ban Ki-moon



Lettre datée du 17 juillet 2010 adressée au Secrétaire général par les signataires de l'Accord de paix global

Sujet : rôle joué par l'ONU dans le cadre du référendum au Sud-Soudan

Nous tenons à remercier vivement l'ONU du rôle qu'elle joue pour aider le peuple soudanais et les parties à l'Accord de paix global à appliquer cet instrument dans son intégralité. Comme vous le savez sûrement, la Commission pour le référendum au Sud-Soudan est en place et les parties étudient à présent des mécanismes et mesures propres à faciliter les travaux de la Commission et à garantir que le référendum se déroule de manière libre et régulière.

Pour établir la confiance dans le référendum qui doit se tenir le 9 janvier 2011, comme le prévoient les dispositions de l'Accord de paix global, les parties à l'Accord, après avoir discuté des nombreux problèmes qui se posent pour organiser des élections libres, régulières et crédibles, ont conjointement décidé de faire appel à l'aide de l'ONU, qui est indispensable pour cette opération. Plus précisément, elles souhaitent que l'Organisation, dans le cadre de son mandat au Soudan, s'acquitte des tâches suivantes :

1. Fournir des fonds qui sont nécessaires d'urgence;
2. Fournir une assistance technique spécialisée lors des différentes étapes du référendum;
3. Répondre aux besoins énormes en matière de logistique;
4. Exercer la principale mission de surveillance et fournir toute autre forme d'assistance que l'ONU est en mesure d'offrir tant que l'organisation d'une telle mission et la fourniture d'une telle assistance n'ont pas pour effet de reporter la date du référendum après le 9 janvier 2011.

Pour le Gouvernement soudanais
(*Signé*) M. Idris **Abdelgader**

Pour le Mouvement populaire de libération du Soudan
(*Signé*) M. Luka Biong **Deng**